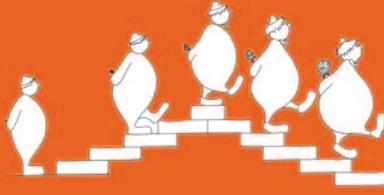




Le Débridé

Journal d'information des Retraités CFDT des Vosges • Quadrimestriel



N°2 • Mai 2013 • 2€



AGENDA

- ◆ 30 avril
Conseil et Bureau UTR à Épinal.
- ◆ 1^{er} mai
Rassemblement CFDT festif à Nancy.
- ◆ 7 mai
Colloque sur l'autonomie à Nancy.
- ◆ 24 mai
Assemblée générale de l'ULR Épinal à Épinal « Les Erables ».
- ◆ 4 juin
Assemblée générale de l'UTR à Épinal « Les Erables ».
- ◆ 17 septembre
Bureau UTR.
- ◆ 8 octobre
Conseil UTR.

EDITO

Les retraites...

Avec l'annonce d'un déficit des régimes de base de 20,2 milliards à l'horizon 2017 par le Conseil d'Orientation des Retraites (COR), le sujet des retraites est à nouveau à l'ordre du jour.



Alain Dollé



(Illustration : P. Lamboley)

17 salariés pour 10 retraités en 2000, 18 salariés pour 15 retraités en 2013 : l'équilibre est rompu.

Une réforme de fond est nécessaire. Se fera-t-elle sans douleur ? C'est peu probable, mais elle doit être socialement juste. Car les retraités ne sont pas, dans leur grande majorité, des « nantis ».

La réforme sera difficile, d'autant plus qu'un chômage galopant continue à accentuer le déséquilibre du ratio cotisants/retraités.

Aux retraités, aujourd'hui 25% de la population, de **rester vigilants** et de **défendre leur pouvoir d'achat**, qui contribue fortement et positivement à l'économie du pays.

Dans trois mois, une concertation entre partenaires sociaux doit avoir lieu. La CFDT y défendra ses valeurs d'équité, de solidarité et de responsabilité, refusant les « y'a qu'à... », les « faut qu'on... » et les « on ne touche à rien ! ».

Pour obtenir une réforme juste, préservant les basses pensions, et faire avancer les propositions CFDT, **travaillons notre argumentation dès maintenant et préparons-nous au débat sur le terrain !**

◆ Alain Dollé

Machos!

Carton jaune à votre rédacteur en chef. Quand il commande une illustration à son adhérent retraité métallo (Pierre Lamboley), il oublie de lui rappeler que notre organisation est composée d'autant de femmes que d'hommes. Et bien entendu, le dessin fait apparaître un parterre composé uniquement d'hommes. Plat es excuses à nos militantes et adhérentes !

◆ Jean-Claude Géhin

SOMMAIRE

Les retraites.....	1
Machos !.....	1
Aide au maintien à domicile : des reculs inacceptables.....	2
Le Bureau de la CFDT Retraités des Vosges.....	2-3
Perte d'autonomie : pour un financement solidaire.....	3
AG des Retraités CFDT des Vosges.....	3
À propos de l'ULR d'Épinal.....	4
L'hospitalisation à domicile (HAD) : une solution d'avenir ?.....	4
En bref.....	4

Aide au maintien à domicile : des reculs inacceptables

Devant les difficultés de plus en plus grandes rencontrées par les personnes âgées pour bénéficier des aides financières de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) pour le règlement de l'aide ménagère et/ou de l'auxiliaire de vie, *Le Débridé* fait le point avec **Michèle Morsink**, militante CFDT très en pointe sur le sujet.

Le Débridé : *Quels problèmes avez-vous découverts ?*

Michèle Morsink : La suppression de la participation financière de la Carsat. Sans explications. Soit après un simulacre d'enquête, soit après un retour d'hospitalisation.

Après un séjour à l'hôpital, la personne âgée se voit attribuer une aide au retour à domicile après hospitalisation (ARDH), aide accordée sans critères. Mais, et c'est là le problème, l'attribution de l'ARDH met fin à l'application du Plan d'Action Personnalisé (PAP) validé et en cours au moment de l'hospitalisation, même si ce PAP trouve son terme dans un an ou deux. Dans les Vosges, après une brouille avec le Conseil général, la Carsat Nord-Est mandate une plateforme d'évaluation appelée SERENA. Objectif : évaluer le bien fondé de l'attribution des aides financières versées par la Carsat dans le cadre des GIR (Groupes Iso Ressources) 5 et 6 et aboutir à la suppression des dites aides financières. Ceci étant justifié par une circulaire CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) de 2012, confirmée en 2013, non publiée (bien sûr).

LD : *Quelles actions avez-vous menées ?*

MM : Faire contester par courrier les décisions par chaque personne concernée, par les familles de ces personnes, par les associations intervenant sur le service à la personne. Ce qui a permis en 2012, sur la commune de La Bresse, de rétablir la plupart des aides supprimées. D'autres actions ont été initiées un peu partout, souvent par les associations, plus fortement sur les communes du canton de Saulxures-sur-Moselotte et le pays de Remiremont. Sans qu'on ait la possibilité, à ce jour, d'en mesurer précisément les résultats.

LD : *Quelle action complémentaire de la CFDT Retraités Vosges ?*

MM : Début janvier 2013, nous avons alerté les responsables nationaux des problèmes rencontrés. Lesquels ont demandé à la Présidente de la Commission Sociale de la CNAV de venir, accompagnée d'un administratif de la Caisse, s'expliquer devant le Conseil national des Retraités CFDT. Nous avons également interpellé le Président du Conseil d'administration de la Carsat Nord-Est pour avoir ses explications, sans réponses à ce jour.

LD : *Que se passe-t-il aujourd'hui ?*

MM : Diminution de prise en charge des heures par la Carsat, ce qui va rendre plus difficile encore le maintien à domicile – pourtant mis en avant par tous les médias et tous les discours – et, par effet domino, faire perdre des emplois au secteur associatif de l'aide à la personne. Ceci sous les ordres de plus en plus pressants de la CNAV et des Carsat régionales.

Ces remises en cause des aides financières



Michèle Morsink

sont vécues par les personnes âgées comme une atteinte à leur dignité.

LD : *Que faut-il faire maintenant ?*

MM : Bien sûr, nous attendons les résultats de nos sollicitations. Mais, compte tenu du durcissement sensible tant de la CNAV que de la Carsat Nord-Est dans le domaine des aides au maintien à domicile, des remises en cause de plus en plus rapides, d'une approche uniquement comptable de la gestion des besoins des personnes âgées, nous ne pourrions qu'alerter l'opinion, par tous les moyens en notre possession et dans les meilleurs délais.

Aux fins d'obtenir le retour à une politique d'aide en cohérence avec la volonté affichée de maintenir les personnes âgées à leur domicile.

◆ **Propos recueillis par J.-C.Géhin**

Le Bureau de la CFDT Retraités Vosges

Si vous ne les identifiez pas encore, faites connaissance avec les responsables des Retraités CFDT des Vosges : un Bureau de 11 membres, dont vous découvrirez les origines et les fonctions ci-contre.



Françoise PIGENEL
Secrétaire générale
Ancienne salariée Nestlé Waters, section Agroalimentaire, secteur de la Plaine.



Alain DOLLÉ
Secrétaire général adjoint
Ancien permanent UD Vosges, ancien responsable régional de la Formation syndicale, mandaté CFDT au Coderpa, secteur d'Épinal.



Marie-Laure BARRIER
Trésorière
Retraitée de l'enseignement public, secteur de Saint-Dié.



Roger LEQUY
Trésorier adjoint
Retraité de La Poste, secteur d'Épinal.



Jean-Pierre BÉRARD
Membre
Retraité de la Chimie, conseiller du salarié, secteur de la Plaine.

Perte d'autonomie : pour un financement solidaire

La CFDT Retraités revendique depuis de nombreuses années la mise en place d'une contribution universelle afin d'améliorer la situation des personnes en perte d'autonomie.

Si la crise nous percuté, elle ne doit pas servir de prétexte pour paralyser toute avancée.

Dans les prochains mois, le gouvernement traitera de ce sujet. La CFDT Retraités souhaite faire des propositions et être entendue.

Pour s'inscrire dans cette dynamique, la CFDT Retraités de Lorraine vous propose

un rassemblement mardi 7 mai 2013 à la Maison de l'Asnée à Villers-lès-Nancy. La CFDT Retraités attend 250 militants à ce rassemblement.

Déplacement organisé

Sur le parcours Remiremont - Épinal - Villers-lès-Nancy, un bus sera mis à votre disposition pour vous y rendre. Renseignez-vous auprès de vos responsables locaux.

Pour les autres secteurs, les déplacements groupés seront également pris en charge.

◆ Alain Dollé

Programme du colloque

- 13h30: accueil des participants.
- 14h00: présentation et déroulement du rassemblement.
- 14h15: présentation des résultats de l'enquête « Perte d'autonomie » réalisée en Lorraine.
- 14h30: table ronde autour de 4 thèmes :
 - le maintien à domicile,
 - les services de proximité,
 - les maisons de retraite,
 - le financement de la perte d'autonomie.
- 16h30: conclusions.

INSTANCES

Assemblée générale des Retraités CFDT des Vosges

L'Assemblée générale de l'UTR CFDT Vosges aura lieu le mardi 4 juin 2013 à Épinal.

Lieu : Restaurant « Les Erables » - 3 allée de l'Aubépine - La Voivre - 88000 EPINAL

L'accueil des participants aura lieu à partir de 8 h 45 et les travaux débuteront à 9 h 15.

L'ordre du jour est le suivant :

- 9 h 15 Mot d'accueil par l'Union locale d'Épinal.
- 9 h 30 Présentation du rapport d'activité par **Françoise Pigenel** et débat.
- 10 h 00 Présentation du rapport financier par **Marie-Laure Barlier** et débat.
- 10 h 30 Pause.
- 11 h 00 Présentation des différents domaines d'intervention du Conseil général au profit des retraités et personnes âgées par **M. Christian Tarantola**, membre de la Commission permanente du Conseil général des Vosges.
Questions-réponses avec l'assemblée.
- 12 h 30 Repas pris en commun.



Cet avis tient lieu de convocation.

Merci de retourner le coupon-réponse joint à ce journal pour le 15 mai au plus tard.

◆ Françoise Pigenel, Marie-Laure Barlier



Chantal CONVERSE
Membre
Retraitée de la Cour des Comptes (documentaliste), rédactrice adjointe du Débridé, secteur d'Épinal.



Jean-Claude GÉHIN
Membre
Ancien responsable régional Mines Sidérurgie et Métallurgie, rédacteur en chef du Débridé, secteur de la Haute-Moselotte.



Claude LEROY
Membre
Retraité de l'Adapei, représentant des Retraités CFDT dans de nombreuses institutions, secteur de Remiremont.



Jacqueline PÉRÈS
Membre
Retraitée de l'Agroalimentaire, responsable et animatrice du secteur de la Plaine.



Guy SCAGLIANI
Membre
Retraité de la Sidérurgie, coanimateur de la Commission Santé, secteur de Remiremont.



Michel XÉMARD
Membre
Retraité de la Sidérurgie, animateur de la Commission Santé, secteur de Remiremont.

À propos de l'ULR d'Épinal

L'ULR d'Épinal compte une bonne centaine d'adhérents. La majorité cotise dans les SSR et participe au fonctionnement de celles-ci.

Le Conseil syndical se réunit en principe tous les trois mois. Il débat des sujets de l'actualité locale et départementale avec les représentants au sein des différentes instances de notre institution.

Notre cheval de bataille, toujours abordé avec les instances que nous rencontrons, et qui concerne tant les retraités que les actifs: **les dépassements d'honoraires**. Nous avons écrit et rencontré le Député de notre circonscription à ce sujet. Par contre, nous ne pouvons que regretter que les candidats de la gauche aux dernières législatives nous aient totalement ignorés.

Nous participons également aux actions de l'UTR et de l'UD et sommes présents aux différents rassemblements. Un seul regret: le manque de temps pour organiser des déplacements pour les manifestations, les délais étant toujours trop courts pour contacter les adhérents. Aussi, je demande à chaque adhérent de l'ULR ayant une adresse mail et désireux de recevoir des informations de bien vouloir me contacter à l'adresse suivante: **jcleveque@aol.com**. Notre Assemblée générale aura lieu le **vendredi 24 mai 2013** au restaurant « Les Erables ». Tous les adhérents y sont cordialement invités et toutes les bonnes volontés désireuses de participer au fonctionnement de notre ULR sont acceptées.

◆ Jean-Claude Lévêque

APPEL À TÉMOINS

L'hospitalisation à domicile (HAD): une solution d'avenir?

Dans le prochain numéro du *Débridé*, nous voudrions consacrer un article à l'**HAD (hospitalisation à domicile) dans les Vosges**.

L'HAD permet de raccourcir ou d'éviter un séjour à l'hôpital, les soins étant effectués au domicile du patient.

Si vous ou l'un de vos proches avez été hospitalisés à votre domicile: faites-nous part de vos expériences! Nous aimerions pouvoir recueillir des témoignages concernant les 3 établissements des Vosges:

- Épinal: **SAS HAD France** (statut privé);
- Gérardmer: **Centre hospitalier – service d'HAD** (statut public);
- Neufchâteau: **HAD Ouest-Vosges = HADOV** (statut associatif).



Si c'était à refaire, le referiez-vous?

Conseilleriez-vous l'HAD autour de vous? Pourquoi (avantages/inconvénients)?

Merci d'envoyer vos contributions dès que possible et au plus tard le 14 juillet à:

CFDT Retraités
4, rue Aristide Briand
BP 334
88008 ÉPINAL CEDEX

ou par mail à : **vosges@retraites.cfdt.fr**. Vous pouvez aussi demander un rendez-vous téléphonique, on vous (r)appellera. Votre anonymat sera préservé dans la revue, mais précisez bien à quel établissement vous avez eu à faire.

◆ Chantal Converset

BON À SAVOIR... ET À CONSERVER

Toute personne qui a réglé ou avancé les **frais d'obsèques** d'un retraité peut en obtenir le remboursement, dans la limite d'une somme de 2 286,74 €, prélevée sur les arrérages de pension disponibles (sommes dues) au décès de l'assuré.

Il suffit d'en faire la demande à la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) en joignant la facture des frais d'obsèques et le certificat de décès délivré par la mairie.

◆ Claude Leroy
Circulaire CNAV, n°2013-3, 25/01/2013

PRÉPARER SA RETRAITE

Un fascicule édité par la CFDT Retraités et intitulé **Préparer sa retraite** est à votre disposition dans les locaux de la CFDT à Épinal, 4 rue Aristide Briand.

Ce fascicule, facile d'utilisation, peut vous aider dans la mise en œuvre d'un dossier de retraite. Il est **gratuit pour les adhérents retraités** et vendu au prix de 2 € pour toute autre personne. Vous pouvez aussi le récupérer par le biais des responsables CFDT Retraités.

1^{ER} MAI 2013

Pour cause de brouille entre la CFDT et la CGT, pas de 1^{er} Mai intersyndical en 2013! CGT qui, suite à la signature par la CFDT de l'accord national interprofessionnel du 11 janvier, n'a pas épargné à la CFDT de critiques très virulentes. Des militants CGT sont même allés jusqu'à subtiliser et brûler un drapeau CFDT, d'autres traitant nos militants de « collabos ».

La CFDT vous propose de passer un 1^{er} Mai en famille, à coloration syndicale, mais aussi culturelle et écologique, au **parc de la Pépinière à Nancy** de 12h à 19h.

Dès 12h, apéro militant et revendicatif offert par la CFDT. Restauration sur place. L'après-midi, alternance de musique et débats (thème: « **bien manger** »), avec de nombreux partenaires associatifs.

Faites part de votre participation le plus tôt possible à l'UD Vosges au **03 29 82 04 32** ou par mail à **cfdt.vosges@orange.fr**, afin que nous puissions prévoir boissons et nourriture, organiser un covoiturage ou un transport collectif.

◆ C. Converset